

Marolles-en-Brie, le 22 mars 2023

**LISTE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU 16 MARS 2023**

Le conseil municipal, légalement convoqué le 10 mars 2023, en application du Code Général des Collectivités Territoriales, s'est réuni sous la présidence d'Alphonse BOYE, Maire de Marolles-en-Brie, le 16 mars 2023,

Liste des délibérations figurants à l'ordre du jour :

- Débat d'Orientations Budgétaires – Exercice 2023 ;
- Autorisation de signature du marché public de prestations de service relatif à la location d'autocars avec conducteurs pour le transport en commun de personnes ;
- Autorisation de signature de la convention relative à l'accompagnement des allocataires du Revenu de Solidarité Active (RSA) avec le Conseil Départemental du Val-de-Marne ;
- Autorisation de signature d'une convention de partenariat « Séniors en Vacances » avec l'ANCV ;
- Approbation des tarifs du séjour « Séniors en Vacances » à la Baule ;
- Autorisation de signature de la convention avec SILVER FOURCHETTE ;

Monsieur Alphonse BOYE, Président du Centre Communal d'Action Sociale de Marolles-en-Brie, atteste que ce document sera affiché durant une période de deux mois à l'intérieur de la vitrine extérieure de la mairie à compter du 22 mars 2023.

Alphonse BOYE,
Président du CCAS Marolles-en-Brie